

Communiqué de presse relatif à l' Assermentation de pompiers professionnels et d'officiers pompiers professionnels

Le 26 septembre 2025, le Corps grand-ducal d'incendie et de secours (CGDIS) a procédé à l'assermentation de 30 pompiers professionnels du cadre de base ainsi que de 7 officiers pompiers professionnels du cadre supérieur.

À l'issue de deux années mêlant formations théorique et stages pratiques, ces 37 nouveaux pompiers professionnels rejoindront dès le mois prochain leurs affectations définitives, soit dans un Centre d'Incendie et de Secours, soit au sein d'une direction ou d'une zone de secours du CGDIS.

La cérémonie s'est déroulée au Centre National d'Incendie et de Secours (CNIS), en présence du Ministre des Affaires intérieures, Léon Gloden, du président du Conseil d'administration, Alain Becker et du Directeur général du CGDIS, Paul Schroeder. Familles et proches des assermentés ont assisté à ce moment solennel, marquant une étape essentielle dans leur engagement au service de la population.

Lors de son discours, le Directeur général du CGDIS a salué la réussite du parcours de formation des nouveaux pompiers et leurs a adressé des conseils pour relever avec professionnalisme les défis auxquels ils seront confrontés. Il est revenu sur les valeurs telles qu'elles sont ancrées dans la charte ainsi que dans le règlement intérieur, mais surtout sur la façon dont elles doivent être vécues sur le terrain.

Le président du Conseil d'administration, Alain Becker, a quant à lui rappelé que le volontariat est pour beaucoup un tremplin pour rejoindre les pompiers professionnels et que le statut de fonctionnaires des jeunes assermentés leur confère non seulement des droits mais avant tout des obligations vis-à-vis de la population. Il a souligné que sur le terrain chaque geste compte, ceux qui sauvent des vies et aussi les plus anodins qui contribuent à renforcer les liens avec la population.

Monsieur le Ministre des Affaires intérieures, Léon Gloden, a insisté sur les trois piliers fondamentaux pour garantir l'efficacité du CGDIS : des équipes bien formées, des équipements performants et des infrastructures adaptées. Il souligne que les services de secours sont au service des communes et de l'état et que c'est dans ce cadre qu'il veut modifier la loi sur les services des secours. Ceci dans le but d'améliorer le travail des équipes et la résilience de la population toute entière.

Le CGDIS poursuit son engagement en faveur du recrutement de nouveaux talents pour assurer la sécurité et le bien-être des citoyens du Luxembourg. A partir de mars 2026, une nouvelle campagne de recrutement de pompiers professionnels est prévue.

Une journée d'information sera également organisée le 14 mars 2026 pour répondre au besoin d'informations des personnes intéressées.

Contacts :

Cédric Gantzer
cedric.gantzer@cgdis.lu
Tel : 49771 2046
GSM: 621 821 709

Corps grand-ducal d'incendie et de secours

3, boulevard de Kockelscheuer L-1821 Luxembourg · Tél. +352 49771 2046 · communication@cgdis.lu · www.cgdis.lu
Établissement public · R.C.S. LUXEMBOURG J64 · Matricule national : 2018 52 000 36